

DOSSIER COLETTE GROS IFI 2023

Expéditeur : Sylvianne Marroffino (sylvianne.marroffino@exco.fr)

À : crobertbethune@yahoo.fr

Cc : jean-noel.parot@exco.fr

Date : samedi 8 juillet 2023 à 13:10 UTC+2

Bonjour CORINNE

Afin de régulariser la situation de l'IFI 2023 et notamment pour le calcul du plafonnement, nous avons impérativement besoin du détail du montant des prélèvements sociaux sur les contrats d'assurance vie (fonds en euros) au 31-12-2022

Merci de bien vouloir nous transmettre la valeur de ces assurances vie (ou de l'assurance vie) et des prélèvements sociaux s'y rattachant pour 2022

Je reste à votre disposition

Merci de votre retour et bon week end à vous



Sylvianne Marroffino

Directeur de Missions Expertise Comptable

☎ 03 80 60 99 99

☎ 06.74.16.77.75

📍 51 avenue Françoise Giroud | 21000 Dijon

www.excosocodec.fr

Membre du réseau Exco | Kreston Int.